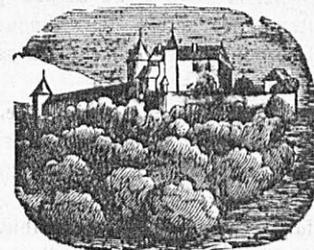




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50
» . . . 6 mois, » 2.50
Etranger . . 1 an, » 9.—
» . . . 6 mois, » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration : Rue du Tir 131, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 5⁵⁵ 10⁰⁰ 2³⁸ 5⁰⁵ 8⁵⁰ — BULLE, arr. 8⁵⁵ 12¹⁵ 4²⁵ 8²² 10³²

ANNONCES :
District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, Grand'rue 29, à Bulle, ou à l'Impr. de La Gruyère.

crème bord de la paupière d'un onté, dont il a ensuite photographiés.

si à constater, au prix de plusieurs contre-épreuves comparatives, met pas plus de 75 à 91 mil- à se clore. Après quoi, elle de- lant 16 centièmes de seconde temps pour se rouvrir.

présente donc en moyenne soit dixièmes de seconde, suivant n au simple abaissement de la ble mouvement nécessaire pour l'avoir fermé.

un volcan fait éruption. nous en s. et, cependant, il existe en- cent cinquante volcans qui ne qui, un jour ou l'autre, peu- e une population et détruire

ri peut invoquer comme motif dage de sa femme.

PENSÉES

lentement que la pauvreté n'a eindre.

FRANKLIN.

destinée d'agir; d'où il suit l'action doit-être pour nous besoin et un plaisir.

J. SIMON.

de la ménagère.

Cuisine.

Bouilli. — Prenez un morceau rez-le en enlevant les parties

Hachez-le très fin. Coupez des faites-les cuire au beurre et is une belle couleur, soupou- e farine; remuez pendant quel-

une cuiller de bois: mouillez blanc et d'autant de bouillon Patrelle. Faites réduire à moi- uf avec du persil haché, sel et re pendant un quart d'heure, at et servez. Au moment de it être complètement amalga-

Oufs. — Il faut placer les en grès contenant de l'eau de de chaux par litre d'eau) il se du liquide, au bout de quelques e carbonate de chaux qui n'est at de consommer les œufs. Dès pli, le clore hermétiquement et e cave, à l'abri de la lumière.

Pignets. — Faire une pâte à eur et les faire frire à grande

— On prend une brioche plus on la coupe par tranches de centimètre; on range ces e dans un plat creux, on fait pour laquelle on prend un de- ou 4 jaunes d'œufs, on sucre moment de servir, on ajoute à à bordeaux de kirsch; on verse he et on sert très chaud. Si on l'avance il s'évaporerait et la presque rien; on doit tenir la

Avec le prochain numéro commencera notre nouveau feuilleton

Comédie nuptiale.

Nos futurs abonnés recevront gratuitement les numéros parus dès le commencement de ce feuilleton.

BULLE, le 20 décembre 1907.

La carte de visite.

Légère et coquette, la carte de vi- eite a conservé dans sa blancheur une simplicité d'allures, une distinction qui la font paraître toujours jeune.

Beaucoup plus ancienne que la carte postale illustrée, elle a su garder un air innocent et sérieux, inconnu chez la cadette.

Celle-ci est audacieuse, souvent lourde et criarde, parfois même outragusement décollée.

La carte de visite nous arrive sans prétention dans sa petite robe blanche et sait toujours choisir le moment où elle peut faire plaisir. En cinq mots, elle nous félicite d'un événement heureux, nous souhaite mille bonnes choses, puis, discrètement, se blottit sur un plateau ou disparaît dans le panier à papier.

Elle a des attentions délicates et se revêt d'une bordure de deuil, quand nous pleurons un cher disparu. Du reste, en toute occasion, son obligeance est extrême. Nul mieux qu'elle ne saurait nous remplacer pour une visite, marquer notre passage, nous annoncer chez un personnage important, décliner auprès d'une nouvelle connaissance nos noms et qualités ou rappeler une adresse oubliée.

Souvent même, elle devient un passe-partout, un « Sésame, ouvre-toi ».

Cependant, comme tout être féminin, la carte de visite a ses caprices, ses nerfs, ses moments d'expansion. C'est surtout vers l'époque de la nouvelle année qu'elle donne libre cours à son humeur vagabonde.

Oh! alors, elle se démène comme une petite folle, s'en va, court les rues, voyage sans trêve et sans repos. Elle est partout, dans nos poches, sur les tables et sur les guéridons. Elle déborde des boîtes aux lettres, remplit nos portefeuilles et recouvre les bureaux. Il n'y en a que pour elle.

Et le pauvre facteur, accablé sous son poids, ne fera pas trop mauvaise mine devant ses exigences; c'est l'instant des étrennes.

Nous voici bientôt à Noël. La petite carte blanche va reprendre ses voyages. Il est vrai qu'elle va trouver son chemin encombré par sa prétentieuse concurrente, la carte postale illustrée, audacieuse, lourde et criarde, parfois même outragusement décollée. Mais elle s'en moque! Elle sait bien que rien ne peut la détrôner. Son carton glacé porte les armoiries de la noblesse, les titres honorifiques, les grades de toute sorte. N'a-t-on pas vu des cartes: X., ancien candidat au Conseil communal? Telle qu'on la connaît, jamais la carte illustrée n'aura de ces complaisances dont seule elle est capable la petite carte blanche aux lettres lithographiques.

J'ai entendu dire que si tout le monde se bornait à répondre aux cartes de visite qu'il reçoit, celles-ci seraient beaucoup moins nombreuses. Cela n'est pas prouvé.

A. DESRIEUX.

ECHOS des votations du 3 novembre.

Mardi, le Conseil national jetait un regard sur le champ de bataille où la nouvelle organisation militaire est restée victorieuse. Des artisans et des soutiens de cette loi, MM. Forrer, Secrétan, Buhlmann, ont témoigné leur satisfaction. Cependant, tous estiment qu'il faut rendre justice à l'importante minorité qui, par son vote, a montré qu'il y a des motifs de mécontentement. Les abus doivent être réprimés sévèrement, dit M. Secrétan. Il faut obtenir plus d'union entre les officiers de milice et les officiers instructeurs. M. Müri, d'Argovie, ne veut plus que les soldats puissent se plaindre de mauvais traitements.

Heureux de voir, ces orateurs, surtout les colonels, tenir compte des sentiments exprimés par les adversaires de la loi, MM. Hochstrasser et Manzoni, qui ont combattu cette dernière, protestent de leur patriotisme.

M. Hochstrasser termine en s'écriant:

« Nous aussi, qui fûmes les adversaires de la nouvelle organisation militaire, nous voulons enterrer la

»ache de guerre et voulons apporter
» le concours de nos forces à l'affair-
» missement de la défense nationale,
» pour le bien de la patrie et pour le
» développement de nos institutions
» républicaines. »

L'impression qu'a produite ce discours a été des meilleures, de même que les assurances des hauts chefs militaires.

Il est réconfortant de constater que les divergences de vue, nées de la discussion de la nouvelle loi, s'effacent devant l'intérêt de la patrie. Cet exemple donné par nos représentants aux Chambres est noble et réconfortant. Il ne doit plus y avoir, parmi les citoyens sérieux, de partisans ou d'adversaires de la loi qui va entrer en vigueur. Mais tous, en vrais Suisses, en vrais républicains, doivent travailler au bien commun dans le sens du vrai patriotisme et de la vraie démocratie.

NOUVELLES SUISSES

Tarifs postaux. — De la Revue:

« La Société de la presse suisse et celle des éditeurs avaient demandé aux Chambres fédérales de voter dès cette session la réduction de la taxe postale des journaux à 1/4 de centime. Elles faisaient valoir le renchérissement considérable des matières premières servant à l'impression des journaux et rappelaient qu'en 1878, lorsque la taxe fut élevée à 1 centime, cette mesure avait été prise seule, sans révision générale de la loi.

La Commission des Etats n'a pas accepté cette manière de voir. Elle estime que la réduction de la taxe des journaux doit être traitée en même temps que le reste de la loi et suivre son sort. Cette décision, dictée par des considérations de tactique d'une justesse plus apparente que réelle, sera regrettée par la presse. La révision de la loi postale a soulevé tant de discussions et d'avis contradictoires qu'il est fort à craindre que les deux Conseils ne tombent pas d'accord avant l'année 1909. Or, en ce moment, l'application de la nouvelle loi militaire et de la loi sur le contrôle des denrées, la prochaine entrée en vigueur de la loi d'assurance, la diminution probable des recettes des péages résultant de la période de dépression économique dont on signale l'approche, auront créé une

situation financière qui donnera beau jeu aux adversaires de la réduction. »

Le boni du Tir fédéral. — Le comité d'organisation du Tir fédéral a tenu mardi une séance dans laquelle il a été communiqué que l'excédent des recettes de la fête comporterait environ 20,000 francs. Le capital de garantie de 50,000 francs sera remboursé à la fin de l'année avec 5 % d'intérêt.

La Confédération et l'agriculture. — Le budget de 1908 prévoit pour 4 300,000 fr. de subsides à l'agriculture. Y figurent, entre autres, 975,000 francs au profit des agriculteurs victimes de dommages; 550,000 francs pour l'élevage du cheval; 505,000 fr. pour l'élevage bovin; 500,000 fr. pour la reconstitution du vignoble; 500,000 francs pour les améliorations du sol, etc.

Militaire. — Le Neuchâtelois annonce la démission du colonel Secrétan de son commandement de la 1^{re} division. La nouvelle qui faisait ce soir sensation au Conseil national est exacte: M. le colonel Secrétan démissionne pour raison de surcroît de travail. On a cependant pas perdu tout espoir de le faire revenir de sa décision. M. Secrétan avait été nommé divisionnaire en 1898. »

Espérons que les démarches qui seront faites auprès de M. Secrétan pour le conserver à la tête de la première division aboutiront.

Chemins de fer. — Les recettes du Gothard se sont élevées, en novembre 1907, à 2,290,000 fr. contre 2,113,564 francs en novembre 1906. Les dépenses, à 1,810,000 fr. contre 1,318,000 francs. L'excédent des recettes est donc de 480,000 fr. contre 790,000 fr.

Du 1^{er} janvier à fin novembre 1907, l'excédent des recettes est de 9 millions 822,329 fr. contre 11,622,460 fr. dans la période correspondante de 1906, soit une diminution de 1 million 800,000 francs.

St-Gall. — Libéralités. — Une St-Galloise, Mme Zellweger, a légué 90,000 fr. à des œuvres d'utilité publique et de charité, dont 10,000 fr. pour un lit à l'Hôpital cantonal.

— La crise de la broderie. — Les propriétaires de machines à broder de Suisse et du Vorarlberg ont reçu une circulaire signée des plus importantes maisons de broderie, leur demandant

de prêter la main à un accord pour limiter la production dans l'industrie de la broderie à la machine à partir du 6 janvier.

Thurgovie. — Acte de folle. — Une colporteuse fixée à Kreuzlingen, nommée Sasanne Hausmann, âgée de 51 ans, s'est suicidée dans un accès de folie et d'une manière horrible.

Revenant d'une tournée, elle se dirigea vers une fosse à purin, en souleva le couvercle et se lança dans l'afreux liquide. Elle avait dans sa poche une cinquantaine de francs.

La « vieille Susanne » jouissait d'une modeste aisance. Elle avait tenté déjà une fois d'en finir de la même façon, mais des voisins avaient pu la retirer à temps.

Zurich. — Le timbre d'un son et la réclame. — Un marchand de papiers de Zurich, malin sans doute, emploie avantageusement depuis quelques jours le timbre d'un sou pour sa réclame; il a fait agrandir convenablement le format et transformé l'arbaleste en un flamboyant robinson.

Une caricature de plus, et sérieuse celle-ci, que la haute administration des postes pourra ajouter à sa collection!

Valais. — Tué par un train. — Dans la nuit de dimanche à lundi, entre les stations de Louèche et de Tourtemagne, un inconnu qui errait sur la voie a été atteint et tué par l'un des express de nuit.

Genève. — Les employés communaux réunis mardi chez Handwerk ont protesté contre le rapport de la commission du conseil communal contre l'augmentation des salaires pour renchérissement de la vie.

Une pétition demandant 10 % d'augmentation et un salaire minimum de 5 fr. par jour sera transmise au conseil municipal.

— Tué par un train. — Un homme d'équipe de la gare de Genève, Petrus Band, est tombé sous un train en manœuvre, mercredi après midi, à la gare de Genève, et a été tué. Le malheureux avait eu les jambes et le bassin broyés.

AL'ÉTRANGER

France. — La question des prénoms. — Une proposition de la loi a été déposée à la Chambre française par un député du Puy-de-Dôme, M. Sabaterie, qui a pour objet d'obliger les officiers de l'état civil à enregistrer, quand une naissance est déclarée, les prénoms — quels qu'ils soient — que leur dicte les déclarants.

Mais ce droit des parents en appelle un autre: le droit pour l'enfant lui-même, devenu majeur, de demander le changement de ses prénoms, s'il les trouve idiots. C'est à quoi ont pensé MM. Théodore Reinach, Chastenet, Collin et Jeanneret.

Il n'est pas rare, en effet, que le choix du prénom soit, dans les familles, une occasion de s'amuser et d'avoir de l'esprit. Les Hago ont fils: « Si nous l'appelions Victor? ce serait chic. » Les Darc ont une fille: « Si nous l'appelions Jeanne? ce serait

gentil. » Il y a eu jadis un magasin où s'inscrivit cette enseigne: « Charles-Quint, bonneterie en gros ». Il y avait eu, là aussi, des parents que l'idée de donner le prénom de Charles à un bébé qui s'appelait Quint avait dû, un jour, réjouir follement...

Et puis l'enfant grandit et devient un honnête homme, obligé de traîner un nom stupide que le métier qu'il exerce contribue parfois à rendre plus ridicule encore. Il expie toute sa vie l'avantage d'avoir eu des parents trop gais.

Il est grand temps de réformer cela. — Terrible accident. — Le jeune Roger Roux, quinze ans et demi, apprenti mécanicien, domicilié chez ses parents, à l'île Daniou, près Cognac, a jeudi matin tué accidentellement sa mère dans les circonstances suivantes.

Le jeune Roux s'amuse à tirer des moineaux dans un jardin de sa demeure; il se servait d'un vieux pistolet de cavalerie se chargeant par la bouche du canon. L'arme ne voulant pas partir, il rentra chez lui pour changer l'amorce et le coup partit au même moment où il relevait le chien de l'arme.

La mère de l'imprudent, placée à un mètre de lui, reçut la charge composée de plomb n°5, dans la tête. La malheureuse est morte dans l'après-midi.

Allemagne. — Sosie de l'empereur. — L'empereur Guillaume a un sosie qui lui ressemble d'une manière si frappante et si fidèle qu'il est presque matériellement impossible de différencier l'empereur de son portrait vivant?

Le sosie de Guillaume II est un de ses sujets. Il s'appelle Nitschke.

Cette ressemblance frappante a naturellement déjà donné lieu à plusieurs incidents amusants. C'est ainsi que descendant récemment du train, dans une gare de Bavière, les employés du train, saisis, crurent que c'était l'empereur en personne. Ils donnèrent l'alarme et quelques minutes plus tard, toute la garnison de la petite ville était sur pied.

— Une tuile. — Un pauvre diable de cordonnier vivait à Munich dans des conditions misérables. Or, il y a quelques temps, sa femme s'en alla porter des chaussures dans un village de Bavière nommé Hauzen. Elle y vit une affiche, la lut. Cette affiche annonçait qu'un célibataire du nom de Jonas Hederich était mort il y a deux ans, en Amérique, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans, en laissant un testament ainsi conçu:

« Je meurs sans héritiers directs. Il faut chercher en Bavière des héritiers collatéraux. Il y a soixante-treize ans que j'ai émigré du village de Hauzen, près de Herzburg, avec très peu de moyens. J'ai acquis, en spéculant sur des terrains, une fortune de dix-neuf millions et demi de marks. »

La femme du cordonnier revint à Munich et raconta la chose à son mari.

— Tiens, dit celui-ci, ma mère s'appelait aussi Hederich!

Il s'adressa à un avocat, et les re-

cherches établirent que le millionnaire américain était le frère unique de la mère du cordonnier.

Hederich s'était enfilé en Amérique après avoir tué, au cours d'une querelle, un jeune paysan comme lui.

Mort de la reine douairière de Saxe. — Les deuils se suivent dans la maison de Wettin, si éprouvée en ces dernières années par les malheurs domestiques. Le roi Albert de Saxe meurt le 19 juin 1902. Puis c'est la triste aventure de la princesse héritière Louise, la trop fameuse comtesse de Montigooso. Le roi Georges succombe le 15 octobre 1904. Enfin, la mort a frappé lundi la seule tête féminine couronnée de la famille, la reine Carola, veuve du roi Albert.

Elle était fort âgée, étant née à Schœnbrunn le 5 août 1833, du mariage de la princesse Louise de Bade et de Gustave de Holstein-Gottorp-Wase, dernier rejeton mâle de l'illustre lignée qui a donné à la Russie la grande Catherine. Le 18 juin 1853, elle épousait, à Dresde, Albert de Saxe, qui allait devenir l'année suivante héritier présomptif du trône à l'avènement de son père, le roi Jean.

On sait le rôle que ce prince a joué dans les crises belliqueuses qui ont préparé la constitution de l'empire allemand, combattant contre le Danemark en 1854, prenant part dans les rangs autrichiens à la foudroyante campagne de Sadowa, dirigeant le 12^e corps dans les batailles sous Metz et à Sedan, puis la quatrième armée au siège de Paris et à Champigny. Ce grand batailleur monta sur le trône en 1873 et eut le règne le plus paisible. Il avait cueilli tous les lauriers, sauf celui de la paternité.

A défaut de descendance directe, c'est à un frère cadet, le roi Georges, que revint en 1902 la couronne. Règne tout à fait éphémère. Dès 1904, le sceptre change encore de main et passe au prince Frédéric-Auguste, l'aîné des trois enfants mâles issus du mariage de Georges de Saxe et d'Amélie de Bavière. Le nouveau roi a eu de son union malheureuse avec l'archiduchesse Louise de Toscane six enfants, dont trois princes. Au foyer désert de son neveu, la reine Carola dut prendre la place abandonnée par l'épouse volage et remplir à la fois le rôle de mère et d'aïeule. Ce fut la dernière épreuve et aussi la suprême consolation d'une longue vie dont le déclin a été assombri par bien des tristesses.

Russie. — Les révolutionnaires. — Une collision a eu lieu mercredi, dans le quartier de Vassili Ostrof. La police voulait arrêter des ouvriers appartenant à une organisation révolutionnaire qui fait de la propagande dans les ateliers. Le combat a duré deux heures. Un commissaire de police a été tué, deux officiers de police et sept agents blessés; une femme a été tuée. Des révolutionnaires ont pris la fuite.

— Le procès Stœssel. — Dans l'audience de mercredi du procès Stœssel a été discutée l'accusation portée contre ce général d'avoir occupé le poste

de commandant de la forteresse sans y avoir droit.

Le général Kouropatkine a déclaré qu'il avait laissé le général Stœssel à Port Arthur parce que ce dernier connaissait très bien le Kouang Tung. Le général Kouropatkine fait un grand éloge du caractère des généraux Stœssel et Fock.

Angleterre. — Navire perdu. — Il se confirme que le bateau de pêche Angler, parti de St-Pierre de Miquelon le 30 octobre avec 75 hommes à bord à destination de St-Malo, s'est perdu corps et bien. La traversée aurait dû s'effectuer en quatorze jours.

— Le contre-torpilleur anglais à turbines Tartare qui a effectué des essais de vitesse en haute mer, a réalisé une vitesse de 36 nœuds 363 à l'heure (66 km. 5).

— On annonce la mort du physicien lord Kelvin (sir William Thomson), survenue dans la nuit de mardi à mercredi.

Lord Kelvin, né dans l'Ulster, en janvier 1824, d'une famille écossaise établie en Irlande, étudia à Glasgow, puis à Cambridge. En 1846, ayant obtenu un grand prix de mathématiques, il fut chargé d'une chaire de sciences à l'Université de Glasgow. Il avait été, comme étudiant, rameur passionné et grand amateur de musique. Ce besoin d'activité pratique associé à ses facultés spéculatives le poussèrent à toutes sortes d'appareils de mesure, qui ont rendu d'immenses services à la science pure et à la navigation, boussoles, électromètres, marégraphes, appareils de sondages, etc. Il s'est voué pendant de longues années à l'étude de la conductibilité électrique, des isolateurs et des moyens de transporter l'onde électrique à de grandes distances au moyen de câbles sous-marins. Il assista lui-même, sur le *Great Eastern* de légendaire mémoire, à la pose du premier câble transatlantique. Il fut, pour ses travaux, créé successivement chevalier, puis, en 1892, baron sous le nom de lord Kelvin.

Parmi ses nombreux écrits, il convient de citer: *Electrostatique et magnétisme*, *Lectures on molecular Dynamics and wave theory of light* (Conférences sur la dynamite moléculaire et la théorie des ondulations de la lumière), publié en 1904; *Treatise on natural philosophy* (Traité de philosophie naturelle), en collaboration avec le professeur Tait; *Les effets thermiques des fluides en mouvement*, *Une théorie mathématique de l'élasticité*, *La rigidité de la terre*.

Ce grand esprit scientifique fut aussi un homme d'affaires pratique; il le prouva dans des entreprises de câbles sous-marins et dans la création de l'établissement White et Kelvin, qui fabrique les instruments scientifiques de précision dont il a été l'inventeur.

BRÈVES NOUVELLES

— Suisse —

Chaque citoyen suisse recevra un exemplaire du futur code civil suisse qui entrera en vigueur en 1912.

— A Trübbach (St-Gall) des vandales

saccagant
sant et me

Le dirigé
mardi au-d
— Expl
Yolande (C
plus de 70
— A An
son loyer r
coups de m
— La
(Amérique
trouvé le c

CANT

Cons
décembre
M. le cha
mont, pr
de la GI
— Il a
brique é
chemin
bernois p
bovon.
— Il r
d'épargne
Il autor
sage-fem
de Genève
pratiquer
ton de F

Nouv

bourg.
mune de
cevoir d
autorisat
année, l
étant nor
encore at
les exigen
communa
bunables
veaux im
du 27 no
Il sera
fr. 1.50 p
base le m
sés pour
L'impo
apparten
dont le m
ni le mob
nage de p
passant p

GI

Cercle
de Bul
bre, à 8
dans les

Confé
les ausp
de la Bas
conférenc
mention
Nous
culteurs
nombreux
publiques
Diman
à la Mais
conférenc
vétérinai

Diman
soir, à l'
rence dor

commandant de la forteresse sans avoir droit.

Le général Kouropatkine a déclaré qu'il avait laissé le général Stœssel à l'art Arthur parce que ce dernier connaissait très bien le Kouang Tung. Le général Kouropatkine fait un grand éloge du caractère des généraux Stœssel et Fock.

Angleterre. — Navire perdu. — On confirme que le bateau de pêche *Angler*, parti de St-Pierre de Miquelon le 30 octobre avec 75 hommes à bord pour destination de St-Malo, s'est perdu au large de bien. La traversée aurait dû s'effectuer en quatorze jours.

— Le contre-torpilleur anglais à mines *Tartare* qui a effectué des essais de vitesse en haute mer, a réalisé une vitesse de 36 nœuds 363 à l'heure (5 km. 5).

— On annonce la mort du physicien Kelvin (sir William Thomson), venue dans la nuit de mardi à mercredi.

Lord Kelvin, né dans l'Ulster, en janvier 1824, d'une famille écossaise établie en Irlande, étudia à Glasgow, puis à Cambridge. En 1846, ayant obtenu un grand prix de mathématiques, il fut chargé d'une chaire de sciences à l'Université de Glasgow. Il avait été, comme étudiant, rameur professionnel et grand amateur de musique. Ce besoin d'activité pratique assés à ses facultés spéculatives le poussèrent à toutes sortes d'appareils de mesure, qui ont rendu d'immenses services à la science pure et à la navigation, boussoles, électromètres, magnétographes, appareils de sondages, etc. Il est resté pendant de longues années à l'étude de la conductibilité électrique, des isolateurs et des moyens de transporter l'onde électrique à de grandes distances au moyen de câbles sous-marins. Il assista lui-même, sur le *Great Eastern* de l'ingénieur méconnu, à la pose du premier câble transatlantique. Il fut, pour ses travaux, créé successivement chevalier, baron, en 1892, baron sous le nom de Lord Kelvin.

Parmi ses nombreux écrits, il convient de citer : *Electrostatique et magnétisme*, *Lectures on molecular dynamics and wave theory of light* (Conférences sur la dynamite moléculaire et la théorie des ondulations de la lumière), publié en 1904 ; *Treatise on natural philosophy* (Traité de philosophie naturelle), en collaboration avec le professeur Tait ; *Les effets thermiques des fluides en mouvement*, *Une théorie mathématique de l'élasticité, et la rigidité de la terre*.

Ce grand esprit scientifique fut aussi un homme d'affaires pratique ; il le prouva dans des entreprises de câbles sous-marins et dans la création de l'établissement White et Kelvin, qui fabriquaient les instruments scientifiques avec une précision dont il a été l'inventeur.

BRÈVES NOUVELLES

— Suisse —
Chaque citoyen suisse recevra un exemplaire du futur code civil suisse qui entrera en vigueur en 1912.
— A Trübbach (St-Gall) des vandales

saccagent la cure, en l'absence du curé, brisant et mettant tout sens dessus-dessous.

Etranger

Le dirigeable *Ville de Paris* a évolué mardi au-dessus de Paris par un fort vent.

— Explosion terrible dans la mine de Yolande (Alabama, Amérique) ; il y aurait plus de 70 cadavres.

— A Annemasse M. J. qui ne payait pas son loyer reçoit l'huisier Masson à grands coups de poings.

— La National Bank d'Attleborough (Amérique) a fermé ses bureaux. On a trouvé le caissier mort dans un bain.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. (Séance du 14 décembre 1907.) — Le Conseil nomme M. le chanoine Pinaton, Pierre, à Romont, professeur à l'école secondaire de la Glâne.

— Il approuve le règlement de fabrication édicté par la Compagnie du chemin de fer Montreux-Oberland bernois pour sa sous-station de Montbovon.

— Il ratifie les statuts de la Caisse d'épargne Raiffeisen d'Ueberstorf.

Il autorise Mlle Marguerite Borcard, sage-femme diplômée de la Maternité de Genève, domiciliée à Vaulruz, à pratiquer l'art obstétrical dans le canton de Fribourg.

Nouveaux impôts à Fribourg. — Depuis quatre ans, la commune de Fribourg est autorisée à percevoir de nouveaux impôts. Cette autorisation doit être renouvelée cette année, le maintien de ces impôts étant non seulement nécessaire, mais encore absolument insuffisant devant les exigences du budget. Le conseil communal demande donc aux contribuables de ratifier la création de nouveaux impôts en conformité de la loi du 27 novembre dernier.

Il sera donc perçu un impôt de fr. 1.50 pour mille en prenant pour base le montant des inventaires dressés pour l'assurance.

L'impôt n'atteindra pas le mobilier appartenant à une personne seule et dont le montant ne dépasse pas 600 fr., ni le mobilier appartenant à un ménage de plusieurs personnes et ne dépassant pas la valeur de 2000 francs.

GRUYERE

Cercle des Arts et Métiers de Bulle. — Dimanche, 22 décembre, à 8 heures, soirée-familière, dans les locaux du Cercle.

Conférences agricoles. — Sous les auspices de la Société d'agriculture de la Basse-Gruyère, il sera donné des conférences agricoles dans les localités mentionnées ci-après.

Nous prions instamment les agriculteurs de la contrée de participer nombreux à ces conférences qui sont publiques et gratuites.

Dimanche 22 décembre, à 2 1/2 h., à la Maison d'école d'Avry-dev.-Pont, conférence donnée par M. Mettraux, vétérinaire : Hygiène du bétail.

Dimanche 22 décembre, à 7 h. du soir, à l'Auberge de Gumefens, conférence donnée par M. Rey, Economiste :

Soins à donner aux prairies. — Emploi pratiques des engrais.

Dimanche 29 décembre, à 2 1/2 h., à la Maison d'école de Sorens, conférence donnée par M. Chardonnes, inspecteur des laiteries : Elevage du porc.

Dimanche 22 décembre, à 2 heures après midi, à la Maison d'école de Morlon, conférence de M. Maillard, vétérinaire, sur le vêlage et l'élevage des veaux.

Le Cercle démocratique de Sorens. — Nos amis de Sorens ne restent point inactifs. Ils ont réuni à constituer un cercle qui groupera les citoyens libéraux de Sorens et environs. Nous aurons à revenir sur ce sujet ; mais en attendant, annonçons tout de suite que dimanche prochain 22 décembre, une *soirée familière* aura lieu au local du Cercle démocratique, salle particulière du Café de l'Union. Cette soirée sera, sans nul doute très fréquentée par les bons citoyens de Sorens et des villages voisins.

Musique. — Nous attirons l'attention de nos estimés lecteurs sur le catalogue, joint au numéro de ce jour, de la maison Hog et Cie, à Zurich.

Une soirée de gymnastique. — On annonce pour le dimanche 29 décembre une représentation donnée par notre sympathique et vaillante Société de gymnastique de Bulle.

Nous croyons savoir que tout promet une belle soirée au public qui sera sans doute très nombreux.

Remerciements. — L'Orchestre d'amateurs remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont honoré de leur présence sa soirée familière.

La sympathie que nous avons rencontrée et la franche gaieté qui n'a cessé de régner prouvent que notre jeune société possède déjà de nombreux amis auxquels nous témoignons toujours toute notre reconnaissance.

Le Comité.

Service postal. — Pendant les fêtes de Noël et de Nouvel-an, les guichets de bureaux de poste seront ouverts :

Dimanche, 22 décembre, comme les autres dimanches.

Noël, 25 décembre, comme les dimanches.

Dimanche, 29 décembre, comme les autres dimanches.

Nouvel-an, 1^{er} janvier, comme les dimanches.

Le public est prié, dans son propre intérêt, de ne pas remettre les envois de cadeaux à la poste, seulement 2 ou 3 jours avant Noël ou Nouvel-an, mais de le faire plus tôt, si possible.

Joyusetés.

En cours d'assises :
L'accusé. — Comment peut-on soutenir que j'ai commis un faux ? Je ne sais pas signer mon nom.

Le président. — Qu'importe ! Ce n'est pas votre nom que vous êtes accusé d'avoir signé, c'est celui d'un autre.

ÉTAT CIVIL DE BULLE
Mois novembre 1907

Naissances :

Pala, Marie Rosa, fille de Antoine, maçon de Isonne (Tessin) et de Ida Eugénie, née Gremion. — Gillard, Cornélie Edwige Pierrette, fille de Charles Calybite, de Botterens, et de Anna Marguerite, née Seydoux. — Beaud, Lucie Elisa, fille d'Antoine Albert, employé aux C. E. G. d'Albenve, et de Céline Félicie, née Ruffieux. — Tendon, François Jules, fils de François, agriculteur de Pont (Veveysse) et de Marie Eugénie, née Ruffieux. — Page, Solange Catherine, fille de Raymond Jean, cafetier, de Chatonnay, et Alice née Grêt. — Andrey, Marie Thérèse, fille de Louis César, employé de bureau, de Cerniat, et de Caroline Robertine, née Sottas.

Décès :

Genoud, Pierre Joseph Léon, agriculteur de Châtel-St-Denis, époux de Louise née Gremion, 52 ans. — Fragnières, Georges Auguste, fils de Fragnières Jules 3 mois. — Pasquier, Marie Adèle, fille d'Alphonse, de Bulle et Mantles, 32 ans. — Aeberhardt Lina fille de Frédéric, charcutier, de Jegenstorf (Berne) 12 ans. — Genilloud, Anna Véro-nique, née Progin, épouse de Paul Victor, de Bulle, 30 ans. — Morard, Jean Paul Martin, agriculteur, de Gumefens, époux de Anne Marie Séraphine née Gaillard, 68 ans.

Mariages :

Ruffieux Jacques Louis, charpentier, de et à Charmey et Ruffieux, Emma Henriette ménagère, de Charmey, à Bulle. — Overney, François Joseph, agriculteur de Cerniat, et Huber Adélaïde Joséphine, ménagère de Fribli (Lucerne), les deux à Bulle. — Mazoni, Albert Philippe, peintre en bâtiments, de Bulle et Molliet, Geneviève Elisabeth, veuve de Jean Louis Modeste des Allinges (Hte Savoie) les deux à Bulle. — Graugler Léon, Modeste serrurier, de Bulle, et Gremion, Lucie Virginie, ménagère de Bulle et Echaliens, les deux à Bulle.

Mises publiques.

Le lundi, 23 décembre, à 2 heures de l'après-midi, à l'auberge de la Croix-Blanche, à Riaz, l'administration de l'hôpital du district de la Gruyère, exposera en location pour le terme de 6 ans, par voie de mises publiques, le domaine de l'établissement, aux conditions qui seront lues avant les mises.

A louer

pour le 1^{er} janvier 1908, une *boulangerie-épicerie* située au centre du village. S'adresser à RIGOLET, aubergiste, à Avry-dev.-Pont.

Mise de fleurie.

La commune de Le-soc exposera en location par voie de mises publiques, pour l'année 1908, la première fleurie de la gîte du Vney, le 2 janvier prochain, à 2 h. du jour, à l'auberge communale.

Par ordre :
Le Secrétaire.

Dépôt à louer.

2 cases dans le hangar en face de la gare des voyageurs du Bulle-Romont, à Bulle. S'adresser à M. Ang. Peyraud à Bulle.

100 cigares gratis sont ajoutés comme cadeau de Nouvel-An à chaque commande de tabac faite jusqu'au 1^{er} janvier.
5 kg. tabac fin Fr. 2.30 & 2.95
5 > tabac en feuilles > 4.80 & 4.65
5 > Maryland > 4.95 & 5.35
A. Wintger, Oberstrass, Zurich.

Dimanche 22 décembre à l'Hôtel des Halles
BULLE

Soirée familière

organisée par l'Union ouvrière.
Arbre de Noël.

Invitation cordiale,

LE COMITÉ.

Raisins secs de table.

Très b. march. nouv.	10 kg.	fr. 6.20
Oranges et citrons		2.80
Oignons de conserve		1.80
Noix de la Valteine		4.40
Figues en chaînes		4.60
Chataignes vertes		2.20
séchées		3.40
Quartiers-poirés, séchées		4.20
Poirés moyennes, séchées		5.20
Poirés à dessert, séchées		7.80
Sucre pilé		4.—
Miel gatauti pur	5 kg.	8.—
Bienol (miel de table)		5.50
5 % de rabais depuis 100 kg.		

J. Wintger, Import., Bowyl.

Fromages

mi-gras et maigres salés

Prix réduits.

Agence agricole

Aug. BARRAS, Bulle.

AVIS

J'ai l'honneur d'aviser l'honorable public de la ville et des environs, ainsi que MM. les architectes et entrepreneurs, que je viens de prendre à mon compte, la succession de M. BERTSCHY, pour tous les travaux concernant la charpente et les réparations, à partir du 1^{er} janvier 1908.

Les travaux s'exécutent toujours aux Usines BERTSCHY.

Se recommander,

Urban Castella,
entrepreneur de charpenterie
en tous genres.

Sommelière

ou fille de chambre expérimentée et de confiance *cherche place, à Bulle.* S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Bulle.

Dimanche 29 décembre

CASSÉE

avec bonne musique

à l'auberge d'Enney

Invitation cordiale,

Lucien Mauroux.

ON DEMANDE

une jeune fille de 15 à 17 ans pour aider dans un petit ménage. Entrée de suite. S'adresser au bureau du journal.

Le magasin de

Louis Gobet, horloger

est transféré dans la maison de la

boucherie Enkerli.

Horlogerie, Bijouterie, Orfèverie, Lunetterie.

magasin des mieux assortis.

Apprentie couturière

est demandée chez Mademoiselle Jeanne Pasquier, tailleurse n^o dames, rue de Bouleyres n^o 85.

Le soir du Nouvel-An

Dans la Grande salle

de

l'Hôtel du SAPIN

à Charmey

Grande représentation comique

donnée par la

Société de Chant.

Soirée dansante.

Invitation cordiale.

A VENDRE

au centre du village de Broc, une *jolie maison* neuve avec magasin et trois logements, buanderie, eau et lumière électrique. Bon rapport et conditions favorables. S'adresser sous chiffres H1748B à l'agence Haasenstein et Vogler, Bulle.

C'est à l'Imprimerie de La Gruyère que l'on fait faire ses cartes de visite.

Dimanche 22 décembre
Cassée - concert
 au Café de l'Harmonie
BULLE
 Invitation cordiale,
Bigotta.

MISES PUBLIQUES
 Le soussigné exposera en vente par voie de mise publique le **mercredi, 18 décembre** à 2 heures après-midi, devant l'auberge de la Cigogne, à **Gumefens**, une jument rouge de 8 ans, un char à roues de 15 lignes, une courte luge, une longue, un hâche-paille, colliers, un coffre pour voline et différents autres objets. Après il exposera en mise sa maison avec demi pose de bon terrain. Pour renseignements s'adresser à l'exposant.
Louis Perrottel.
 à Gumefens.

A louer :
 deux jolis appartements avec eau.
 S'adresser au bureau du journal.

Verrerie, Faïence, Porcelaine.
 Occasion exceptionnelle
 Prix très réduits.
Aug. BARRAS, Fers, Bulle.

A VENDRE
 Pour bureaux, archives, commerçants, à vendre 1 coffre-fort avec porte microchetable et compartiment intérieur construit pour mettre dans le mur, chez G. WEHNER, serrurerie près de l'Écu, Bulle.

A la Tannerie du Bry
 (Dépôt à BULLE)
 Cordes et ficelles, fournitures diverses.

Mise publique.
 Lundi, 23 décembre courant, dès 9 h. 1/2, à l'hôtel de l'Ange, à **Albeuve**, on vendra, en mise publique, neuf vaches, dont sept portantes, trois chars, ainsi qu'une certaine quantité de chaises, bancs, tables et outils divers.
 Madame Ve: Jules Musy.

Horlogerie-Bijouterie
W. Waser, Grand'rué, Bulle.
 Reçu grand choix d'orfèverie.
 Articles pour cadeaux.

A vendre
 suite d'emploi, une bonne jument de 6 ans.
 S'adresser au bureau du journal.

A vendre
 trois belles truies portantes.
 S'adresser à Pierre PASQUIER, Clos de Carfa, Epagny.

ON DEMANDE
 pour le banquet des Rois des jeunes filles bien au courant du service de table.
 S'inscrire d'ici au 1^{er} janvier, à l'Hôtel de l'Union.

A LOUER
 un appartement de 3 chambres, ainsi qu'une chambre pour ouvrier.
 S'adresser à Alfred ESSEIVA, à Bulle.

A remettre
 à Genève, au centre des affaires, ancien Café-restaurant avec 20 chambres mobiliées à neuf; billard, salle de sociétés. Grande clientèle fribourgeoise. La location des chambres paie tous les frais. Appui de brasserie. — S'adresser **Emmel, 24 rue du Mont-Blanc, Genève.** 1742

Les Fils d'Ernest Glasson
BULLE
 Fouritures pour cordonniers et seliers. Clouterie.
 Crin végétal. Trièges.

Voulez-vous économiser votre argent ?
 Pour cela, achetez vos **CHAUSSURES** au
Magasin Th. Sottas-Thalman, Bulle
 Maison Barras, en face du Cheval-Blanc

Favoriser la clientèle par la modicité de ses prix et la bonne qualité de la marchandise, c'est ce que veut réaliser la maison en se fournissant auprès des meilleures fabriques, en réduisant ses frais généraux au strict nécessaire et en se contentant d'un petit bénéfice.

Souliers d'hiver pour Messieurs, Dames et enfants.
Réparations.

Mise publique.

Pour cause de partage, il sera vendu en mise publique, le **lundi, 30 décembre** prochain, à 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel du Lion-d'Or, à **Neirivue**, les immeubles ci-après désignés: Une usine électrique avec force motrice, habitation avec place et jardin. Une vaste habitation avec ateliers de menuiserie et machines, vaste dépôt et grange. Environ 20 poses d'excellent terrain en plusieurs lots, le tout situé sur le territoire de Neirivue, 2 pâturages, rière Albeuve et Leesoc Outilago agricole, soit: chars, charrette, faucheuse, ainsi qu'une forte jument de 6 ans.
 Favorables conditions de paiement.
 Les exposants: **Pythoud, usine Neirivue.**

DÉGATS CAUSÉS PAR L'EAU

Propriétaires et Locataires soucieux et prudents, faites assurer vos bâtiments, vos mobiliers et vos marchandises contre les dégâts causés par les eaux provenant des conduites, robinets, réservoirs, baignoires, W. C. intérieurs, par fuites, ruptures, obstruction, gel, négligence ou malveillance de tiers.
 S'adresser pour la Gruyère à **M. J. Seydoux fils, nég., à Bulle**, ou à **M. Arthur Blanc, agent général, à Fribourg**, représentants de l'Union Suisse.

La liquidation complète des grands magasins
LUCIEN SCHWOB, BULLE
 continue

avec nouveau fort rabais.
 Aujourd'hui et jours suivants il sera liquidé tout spécialement le rayon de lainages pour robes.
 Toute offre raisonnable sera acceptée.

ETUDE
Emile Gaudard, avocat,
 ouverte à partir du 1^{er} décembre,
 Maison PINATON, Bulle.

Recouvrements, Contentieux, Gérances, Représentation dans les faillites.

Machines à coudre

Toujours en magasin grand choix de machines à coudre des premières marques. Vente avec facilité de paiement et fort escompte au comptant. — Catalogue avec prix sur demande.
Jos. GREMAUD, mécanicien, BULLE.

— **St-Nicolas. Noël. Nouvel-An.** —
Chez Ch. MOREL, Librairie-Papeterie, à Bulle.

Pour tous les goûts et toutes les bourses.

- | | | |
|---|------------------------|-----------------------|
| Jeux de société | Liures d'images | Boîtes de couleurs |
| Cassettes | Modèles de dessin | Etuis de crayons |
| Sacs d'école | Modèles à colorier | Boîtes de compas |
| <i>Boîtes d'occupations et jeux pour enfants.</i> | | |
| Portefeuilles-Agendas | Nécessaires de voyage | Papeteries |
| Portemonnaie | Sacs de touristes | Garnitures de bureau |
| Sacoques pour dames | Cartes à photographies | Écrans et sous-mains. |
| <i>Albums pour photographies, p. cartes postales, p. dessin, poésies, etc.</i> | | |
| <i>Nouveautés pour cadeaux. — Décorations pour arbres de Noël.</i> | | |
| Cartes postales fines et ord. pour Noël et Nouvel-An, fantaisies et vues.
Prix très modérés. | | |

A l'occasion des Fêtes de Noël et Jour de l'An.

Grand choix de parfumeries fine et ordinaire. — Jolis coffrets garnis. — Peignes nouveaux. — Grand assortiment de cravates, dernier genre. — Cache-cols pour messieurs, haute nouveauté. — Boutons de manchettes. — Bretelles. — Cannes.

Magasin Vve A. MARGOT, coiffeur
 en face du Cheval-Blanc, BULLE.

Vins fins
 pour personnes faibles et malades.

Malaga doré	Fr. 1.70 le litre.
» » sup.	» 2.20 »
» » vieux	» 3.20 »
Malaga sup.	» 2.— la bout.
» » vieux	» 3.— »
Madère sup.	» 2.20 »
» extra	» 3.20 »
Moscato	» 2.50 »
Oporto vieux	» 3.50 »
Asti moussoux	» 1.70 »
Xérès	» 2.— »
» très vieux	» 3.50 »
Marsala	» 2.20 »

Liqueurs fines

Cognac vieux	Fr. 2.20 la bout.
» fin sup.	» 3.— »
» fine champagne	» 4.20 »
Rhum Martinique	» 2.50 »
» Jamaïque	» 3.— »
Kirsch sup.	» 2.50 »
» vieux	» 3.— »

etc., etc.

Se recommande
Francisco RIBES, à Bulle.

A louer :
 deux logements de 2 chambres et cuisine, eau et lumière, pour personnes tranquilles.
 S'adresser au bureau du journal.

Brasserie du Midi
BULLE
M^{me} Veuve CURRAT
 Tous les lundis, gâteaux au fromage;
 » jeudis, choucroute et wienerliis;
 » samedis, tripes;
 » dimanches, civet.
 Vin de premier choix.
PENSION-RESTAURANT.

A louer :
 un petit logement chez M. Jules PASQUIER, serviantier, Bulle.

On demande
 de suite une fille sachant cuire.
 S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
 un bon domaine à fourrages de 70 poses, résu et grand bâtiment d'exploitation avec maison de maître.
 S'adresser pour tous renseignements au bureau du **Fribourgeois.**

A VENDRE
 à Bulle, un bâtiment de deux logements, grange, écurie, jardin et dépendances pouvant servir pour une exploitation agricole ou un atelier.
 S'adresser au notaire **MORARD, à Bulle.**

LOTÉRIE
 du Casino-Théâtre
 DE LA
 Ville de Fribourg

Gros lot
Fr. 50,000.--

et nombreux autres lots formant un total de
Fr. 75,000.--
Billets à 1 fr.
 En vente au Bureau de la loterie, rue du Tir, 6, à Fribourg, auprès des établissements financiers du canton et dans les principaux magasins.
 Envoi contre remboursement.
Rabais aux revendeurs.

Mises publiques.
 Pour cause de partage, l'hoirie ANDREY, exposera à vendre en mises publiques, à l'Hôtel du Sapin, à Charmey, le **lundi 23 courant**, dès 2 heures après-midi, sa propriété du Prax-Jean.